



École l'Arc-en-ciel

Respect, ouverture, entraide

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE
26 SEPTEMBRE 2023 À 19:00 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 13 juin 2023
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Nomination d'une secrétaire
 - 6.2. Élection à la présidence du CÉ (art. 56)
 - 6.3. Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)
 - 6.4. Adoption des règles de régie interne (art. 67)
 - 6.5. Adoption du calendrier des séances du CÉ (art. 67)
 - 6.6. Proposition d'une planification annuelle de travail
 - 6.7. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53 et 102)
 - 6.8. Information sur le projet éducatif
 - 6.9. Approbation d'activités et sorties scolaires 2023-2024 (art. 87)
 - 6.10. Approbation de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité (art. 85)
 - 6.11. Information sur les normes et modalités d'évaluation pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 96.15)
 - 6.12. Adoption des campagnes de financement pour l'année scolaire 2023-2024 (art. 94)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
 - 7.7. Représentant du personnel professionnel
8. Divers
9. Levée de la séance